

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 24

Artikel: Entrez !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ères raconte qu'il a vu, à St-Ouen, un exemple de solidarité encore plus ingénieux.

Deux rats étaient parvenus à déboucher une bouteille d'huile. Ce premier travail accompli, l'un d'eux trempait sa queue dans le flacon et la donnait à sucer à l'autre. Quand le premier fut rassasié, il rendit le même service au second.

On ne peut pas s'imaginer, paraît-il, avec quelle rapidité les deux fripons dégustèrent, par ce procédé inattendu, un demi-litre d'huile.

Le Théâtre aux champs. — Le Théâtre du Jorat touche au terme de ses représentations de 1908. Cet après-midi a lieu la dernière représentation d'*Hennette*; demain, dimanche, la dernière de *La Dime*. Il n'y aura, dit-on, pas une place vide. Il en fut ainsi, pour ainsi dire, dès le début des représentations. L'entreprise si intéressante de Mézières est donc un succès véritable, dont tout le monde, dans le pays, se réjouit sincèrement et qui autorise les plus belles espérances.

MM. René Morax, Doret et Dénéraz, Jean Morax et Hugonnet, le Comité du Théâtre du Jorat, MM. Delay, docteur, et Béranger, pasteur, en tête, ont désormais pour eux tous les Vaudois et tous les romands.

Et voici Estavayer-le-Lac, la pittoresque cité que de très anciens souvenirs historiques rendent particulièrement chère aux Vaudois, qui vient, elle aussi, par la constitution d'une société, de consacrer des succès dont le souvenir est tout vibrant encore, et d'en assurer de futurs. Mardi prochain, en effet, commencera la série des représentations d'une nouvelle œuvre du Dr Thürler, *Jésus et le Centurien*, mystère en six tableaux. La musique est de M. Jules Marmier; M^{me} L. Elgass a peint les décors et M. Léon Duc réglé la mise en scène. On a tout de suite reconnu, à ces noms, les quatre organisateurs de la victoire.

ELLE HAIT LES FLEURS

Essai de prose rythmée.

Ici-bas, il lui reste peu de bonheur, elle ne peut plus les aimer, les fleurs.

Elle en avait la passion autrefois; à toutes elle préférerait les églantines d'une odeur fine, comme lointaine, que l'on perçoit à peine.

Dans ce temps-là — oh! il y a longtemps — la fraîcheur de quelques printemps paraît son cœur. Elle avait en ses yeux noirs de fous espoirs, son front était pur comme son âme, seuls des rires et des sourires y jouaient à l'aise. Elle avait en elle des joies douces et, avec confiance, elle la vivait son existence toute blanche.

...Et maintenant, que de choses ravies!

...Elle n'aime plus les fleurs...

*

Une fois, c'était l'été alors, l'été d'or.

Le soir était pâle, la lune avait des clartés voilées, ses rayons semblaient trembler. Les feuilles vertes des plantes fragiles, sous la brise étaient mobiles. Mille et mille insectes humbles et petits, sur les mousses, dans les nids, disaient, monotone autant qu'un chant d'automne, leur refrain joli.

Ils marchaient pas à pas, Elle et Lui. Sous son bras il avait mis le sien...

En un geste gentil, soudain, près d'un buis, il lui cueillit une rose églantine. Une à une, il ôta les épines, puis, oh! elle se souvient, on n'oublie pas, de la vie, les folies enfuies... Elle sent encore l'émoi tendre du premier baiser, du baiser mensonger.

...Et maintenant, que de joies abandonnées, elle n'aime plus les fleurs.

*

Jamais plus elle ne cueille de fleurs. Fourberie et douleur, c'est tout le songe qu'elles ont laissé dans son cœur.

Lui, pour une autre l'oublia.

...Elle est devenue méfiante, son âme endolorie, transie, gémit en vain contre la vie qui rit, la vie qui lui a tout donné et tout pris.

Pour elle, plus de senteurs, plus de promesses, plus rien.

Et vous, ô sœurs, dont sans amour la beauté s'est finie, apaisez en ceci votre envie... Elle m'a dit que nous toutes, nous ne pouvions savoir, que nous ne pouvions sentir quel fardeau est la vie, quand on les hait, les fleurs!

ANNETTE SCHÜLER.

LA MÉDECINE DE NOS ANCÊTRES

Nous empruntons les lignes suivantes à la « Feuille d'Avis » de Neuchâtel :

Nos ancêtres des XVII^{me} et XVIII^{me} siècles n'étaient pas médiocrement superstitieux et peut-être qu'en cherchant bien on trouverait chez leurs descendants quelques personnes ayant tout autant de crédulité.

Ce penchant à la superstition se satisfaisait dans la récitation de certaines formules rimées. Celles-ci avaient l'efficacité d'arrêter les hémorragies, d'apaiser les migraines, de guérir les brûlures, etc.

Je mis un jour la main sur une de ces formules dans les circonstances suivantes :

C'était, il y a une quarantaine d'années; j'étais allé dans les environs de La Chaux-de-Fonds, pour les devoirs de ma charge. Étant entré dans une maison fort vieille du Valanvron, on me remit la formule suivante :

« PRIÈRE POUR ARRÊTER LE SANG »

Sang te tien en toi
Comme Jésus-Christ se tien en soi.
Sang te tien en tes veines,
Comme Jésus-Christ a souffert ses peines,
Sang te tien en ton corps,
Comme Jésus-Christ a souffert la mort.

Ainsy bonne est cette heure⁽¹⁾ pour arrêter le sang. Si le sang ne s'arrête pas d'une fois (combien prudent!) il faut recommencer deux ou trois fois. »

La formule était copiée sur papier très vieux et très grossier, et les caractères mal formés étaient tout le contraire de l'écriture d'un intellectuel.

Je ne pensais plus à cette découverte d'importance assez minime d'ailleurs, lorsque, la semaine passée, en lisant le Journal de Samuel Pepys⁽²⁾, j'y trouvai à la date du 31 décembre 1664 la formule suivante, dont celle du Valanvron n'est qu'une traduction :

« Sanguis mane in te
Sicut Christus fuit in se (?)
Sanguis mane in tua vena
Sicut Christus in sua poena
Sanguis mane fixus
Sicut Christus quando fuit crucifixus. »

Le fait que cette formule s'est trouvée à peu près à la même époque à la Cour d'Angleterre et au fond du Valanvron, porte à croire que ce fut une des plus répandues en Europe à la fin du XVII^{me} et au commencement du XVIII^{me} siècle.

V. HUMBERT.

(1) Synonyme de prière.

(2) S. P. était un honnête employé de l'Amirauté anglaise sous Charles II. Il a laissé des mémoires qui, dans leur simplicité toute nue, sont importants pour l'histoire d'Angleterre.

(3) Comme J.-C. se tien en soi.

(Cette expression manque évidemment de clarté, mais il est très rare qu'un oracle ou qu'une formule magique aient la limpidité de l'eau de roche.)

L'amour et la science. — Lui, très épris :

— Oh! si vous pouviez voir le fond de mon cœur, vous ne douteriez plus de mon amour.

Elle, prenant son appareil Röntgen :

— Eh bien! je vais le regarder, asseyez-vous là!

Entrez! — M. A..., avocat, à V..., recevait dernièrement une bonne qu'on lui expédiait de la campagne pour soigner ses enfants. — L'enfant lui plut.

— Vous avez trente francs de gages, la nourriture et je vous habillerai, dit l'avocat.

La future bonne accepta cette offre avec une joie étonnée.

Le lendemain, à son lever, et pendant que les marmots étaient encore plongés dans un profond sommeil, M. A..., désirant mettre sa nouvelle bonne au courant de l'intérieur de son ménage, donna un coup de sonnette. Personne ne se présente. Nouveau coup de sonnette, même résultat.

M. A..., impatienté, court heurter à la chambre de sa bonne et lui crie :

— Vous ne m'avez donc pas entendu sonner?

— Si, monsieur.

— Alors, pourquoi ne venez-vous pas?

— J'attendais.

— Comment, vous attendiez?...

— C'est que, mossieu, il avait été convenu que vous m'habilleriez.

Notre avocat fut tellement abasourdi à cette réponse qu'il s'arracha les quelques cheveux qui lui restaient.

Au cours de philosophie. — Le professeur : « L'homme se distingue avant tout des animaux par la faculté du raisonnement. Il sait qu'il est un être humain; l'animal, lui, l'ignore. Si le porc, par exemple, savait qu'il est un porc, il serait un homme. »

Tout le monde, debout!

On discute beaucoup, depuis quelque temps, une étude d'un médecin hongrois, d'après laquelle un grand nombre de maladies résultent, chez les employés d'administration surtout, du fait qu'ils passent trop de temps assis (toute la journée à leur bureau, à midi et le soir au restaurant, chez eux ou au théâtre). Beaucoup de médecins anglais prétendent pouvoir confirmer cette observation et engagent les employés à travailler, en partie, debout à leurs pupitres.

Cette thèse a un peu déconcerté partout ceux qui ont sué sang et eau pour obtenir des sièges pour les demoiselles de magasin. Mais, en somme, la théorie du médecin hongrois et de ses collègues anglais ne condamne pas la posture assise, du moment où elle n'est pas constante. Avis aussi à la magistrature debout, qui ne doit pas croire que cette attitude, quand elle est permanente, la dispense des maux qui menacent la magistrature toujours assise.

Les abeilles sur la balance.

Une abeille pèse de 77 à 165 milligrammes, suivant son âge. Les jeunes pèsent environ 20 milligrammes de plus que les vieilles (butineuses).

Une butineuse pèse en moyenne 80 milligrammes.

La moyenne des charges apportées à la ruche est : en mai et juin (miel) de 60 à 66,6 milligrammes; en juillet (miel) de 76 à 84 milligrammes (moyenne, 79 milligrammes); en juillet (nectar) de 63 à 70 milligrammes (moyenne, 67 milligrammes); en août (miel) de 78 à 85 milligrammes.

Une abeille peut porter une charge de miel équivalant à son propre poids et même jusqu'à 10 milligrammes de plus. Certains jours où le miel est abondant, une butineuse rapporte 50 milligrammes de miel par voyage.

La population d'une très bonne ruche est d'environ 100 000 habitants dont 60 000 butineuses.

On a constaté sur balance des augmentations de poids allant jusqu'à 13 $\frac{1}{4}$ kg. par jour — cas tout à fait exceptionnels, il est vrai — soit 13 250 000 milligrammes, ce qui représente 221 milligrammes par butineuse, ou trois à quatre voyages en moyenne par jour.

Redaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT